



Conseil économique et social

Distr. générale
25 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suivi de la Quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et Session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par American Association of University Women, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est diffusée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

L'American Association of University Women (Association américaine de femmes universitaires) s'associe à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme et à l'évaluation et à l'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing de 1995, qui reconnaissent clairement les droits fondamentaux des femmes, y compris leur droit à prendre leurs propres décisions en matière de procréation et de sexualité et à être protégées contre toutes les formes de violence, y compris le viol. Ces documents reconnaissent également les droits de la fille.

Nous saluons en particulier la reconnaissance par la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, du besoin « que tous s'emploient sans délai et de façon concertée à créer un monde pacifique, juste et humain reposant sur les droits fondamentaux et les libertés fondamentales, y compris le principe de l'égalité entre tous les êtres humains, quels que soient leur âge et leur milieu social. Nous saluons également sa reconnaissance qu'une croissance économique large et soutenue dans le contexte du développement durable est nécessaire pour assurer le développement social et la justice sociale. » Comme l'a déclaré la militante pour les droits des femmes Bella Abzug, « Malgré ses imperfections, le Programme d'action de Beijing représente l'expression la plus forte du consensus sur l'égalité et l'habilitation des femmes et sur la justice jamais réalisé par les gouvernements ».

L'American Association of University Women, organisation non-partisane à but non lucratif, compte plus de 170 000 adhérents et supporters aux États-Unis et à l'étranger, ainsi que plus de 1 000 antennes locales et 800 collègues et universités partenaires. Comme elle l'a indiqué dans son Programme de politiques pour 2013-2015, l'Association « estime que l'interdépendance mondiale exige des politiques nationales et internationales contre la traite des personnes et en faveur de la paix, de la justice, des droits de l'homme, du développement durable et de la sécurité mutuelle pour tous ».

Nous souscrivons également aux conclusions concertées de la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, en particulier de « promouvoir l'égalité des chances et la pleine participation des femmes et des hommes, sur un pied d'égalité, comme acteurs et bénéficiaires d'un développement durable axé sur l'être humain, et nous réaffirmons que l'élimination de la pauvreté fondée sur la croissance économique, le développement social, la protection de l'environnement et la justice sociale durables nécessite que les femmes participent au développement économique et social. »

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing de 1995 affirmaient que les États membres ont le devoir d'accorder aux femmes l'égalité des droits, et de nombreuses nations ont depuis révisé ou se sont dotées de constitutions et de lois pour répondre à la responsabilité souveraine de promouvoir l'égalité des sexes. Malheureusement, la difficulté tient au fossé démesurément large qui existe entre la législation et son application.

Nous exhortons les décideurs et les États membres à réexaminer en 2015 les engagements pris à Beijing et leur importance en tant que problèmes de société d'une importance critique pour toutes les nations. De telles questions sont importantes pour la croissance économique, le progrès et la stabilité politique de tous les pays. Les femmes représentent la moitié de la population mondiale, et sans

égalité entre les sexes, nous ne pouvons créer un monde qui soutienne les droits politiques, économiques, sociaux et culturels fondamentaux de tous. L'Association appuie l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans le programme de développement durable pour l'après-2015.

Malgré les engagements pris par les nations envers la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, l'absence de volonté politique nuit au progrès et des écarts critiques demeurent dans tous les secteurs dans certains aspects des droits fondamentaux de la femme.

L'Association est fermement convaincue que pour permettre aux femmes et aux filles de jouir pleinement de l'habilitation et de l'égalité, le programme de développement durable pour l'après-2015 doit comprendre les éléments vitaux suivants. Nous demandons instamment aux États membres :

- De formuler et de mettre en œuvre des politiques nationales et internationales de lutte contre la traite des personnes et de promotion de la paix, de la justice, des droits de l'homme, du développement durable et de la sécurité mutuelle pour tous;
- D'accroître l'autorité et la participation politique des femmes aux parlements nationaux et autres organes de décision afin de leur permettre de se faire mieux entendre et d'obtenir une meilleure satisfaction de leurs besoins;
- D'adopter et de faire appliquer des mesures législatives de protection afin de prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles qui s'accroît à travers le monde;
- De réduire le fossé numérique entre les sexes et d'améliorer l'accès des femmes et des filles aux technologies de l'information et des communications. L'accès à la technologie est indispensable à l'autonomisation économique des femmes car elle leur permet d'accéder à l'éducation en ligne, aux possibilités de carrière, à l'information sur la santé et au commerce électronique;
- De prendre acte et de tirer parti des voix de plus en plus nombreuses et de la collaboration des hommes dans la lutte pour l'autonomisation des femmes. Les hommes disposent d'une forte puissance politique et économique au sein de la société pour faire obstacle aux pratiques discriminatoires à l'égard des femmes.

L'un des objectifs importants des travaux de recherche et de plaidoyer de l'Association est d'éliminer l'écart de salaires entre les sexes. Nous affirmons, comme il est indiqué dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, que « Les femmes apportent une contribution essentielle à l'économie et à la lutte contre la pauvreté en travaillant, avec ou sans rémunération, chez elles, au sein de la communauté et à l'extérieur. Un nombre croissant de femmes sont parvenues à l'indépendance économique grâce à un emploi rémunérateur. »

Néanmoins, le manque d'égalité au lieu de travail, y compris d'égalité de rémunération et de perspectives d'avancement, et la discrimination, continuent de faire obstacle au progrès économique des femmes à travers le monde. L'accentuation des écarts de salaires ajoutent également à l'inégalité et à l'instabilité économique. Les femmes continuent d'effectuer une « deuxième journée de travail » en assurant la plupart des tâches ménagères et des soins domestiques. Ces responsabilités peuvent limiter leur aptitude à pleinement

poursuivre une carrière et tirer parti de possibilités d'emploi et dressent un obstacle excessif à leurs capacités réelles et perçues d'avancement. L'écart de salaire touche les femmes de tous milieux, de tous âges et de tous niveaux d'éducation, quoique la rémunération et cet écart varient selon la situation propre à chaque femme. Bien que la proportion des pauvres ait diminué à travers le monde, les femmes continuent d'en composer la majorité.

Les rapports de recherche de l'Association intitulés « The simple truth about the gender pay gap » (La simple vérité sur l'écart de salaire entre hommes et femmes) et « Graduating to a pay gap » (L'écart de salaire entre hommes et femmes malgré l'avancement), qui ont connu un vif succès, traitent de l'écart de rémunération aux États-Unis et de ses effets sur les femmes de tous âges, de toutes races et de tous niveaux d'instruction, et des mesures que prennent les employeurs pour le combler. À une époque où un nombre croissant de femmes s'intègrent à la population active et les familles sont de plus en plus tributaires de leurs salaires, l'égalité de rémunération devient un problème familial et non plus seulement un « problème féminin ». Pour les mères qui travaillent, l'écart de salaire entre les sexes peut se traduire par des conditions de vie médiocres, une mauvaise alimentation et moins de possibilités pour leurs enfants. Dans le monde entier, il importe que les gouvernements et les employeurs s'assurent que les femmes qui travaillent chaque jour à des milliers d'emplois différents dans divers secteurs, diverses industries et selon diverses capacités perçoivent un salaire égal à celui de leurs pairs masculins.

L'Association continue de plaider pour des lois, des règlements et des mesures d'application plus fermes en faveur d'une rémunération équitable, afin de protéger les employés et d'aider les employeurs. L'Association s'efforce de sensibiliser le public à ce problème persistant et à ses effets sur les familles de travailleurs. Ces actions sont d'une importance critique si l'on veut combler l'écart de rémunération entre hommes et femmes et faire du principe « à travail égal, salaire égal » une réalité. Cet écart de salaire entre les sexes est un problème complexe qui exige une solution à plusieurs dimensions.

La solution de ces questions, ainsi que de celles de l'inégalité d'accès aux ressources naturelles et à leur gestion, de l'impact des conflits armés, du rôle des femmes dans la paix et la sécurité, et des droits de la fille, sont autant de facteurs inhérents à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans tous les secteurs dont il faudra tenir compte dans le programme de développement durable pour l'après-2015. Le développement économique, politique et social ne sera pas possible sans le plein épanouissement des femmes et des filles et la reconnaissance de leurs droits fondamentaux.
